



Sortie du 16 juillet 2022

Découverte de la Nature, « autour de Saint Leu »

Animateur: Alain de Guerra

Résumé: Sortie effectuée en pleine sécheresse et canicule, elle a tout de même permis d'intéressantes observations dans tous les domaines naturalistes. Près d'une cinquantaine de plantes ont été étudiées, les traditionnels oiseaux aquatiques étaient présents sur l'étang du Follet. Des commentaires historiques et patrimoniaux ont permis de situer le hameau de Saint Leu dans le cadre régional.



Itinéraire: Réduit par rapport au projet initial, il a été limité à l'accès à l'étang du Follet en longeant le parc du château, puis retour à travers champs.

Participants: 7 personnes.

Météo: période de sécheresse (pas de pluie depuis plus de quinze jours) et de fortes chaleurs (30 à 38°C)

Histoire et patrimoine

Saint Leu

En 619, la ville de Sens, alors Burgonde, est attaquée par les Francs de Clotaire II. Loup, évêque de la ville, les fait fuir en faisant sonner les cloches qui effraient les attaquants. Loup est canonisé, saint Loup sera déformé en saint Leu. Son nom est donné à de nombreux hameaux et lieux-dits. En France métropolitaine, deux villes portent ce nom : Saint Leu la Forêt et Saint Leu d'Esserent, célèbre pour ses carrières de calcaire. Curieusement, trois villes portent ce nom sur l'île de la Réunion.

Le hameau de Saint Leu est rattaché à la commune de Cesson.

Le ru de Balory

Il draine une partie du plateau de Brie à partir de Réau, traverse les communes de Savigny-le-Temple, Vert-Saint-Denis, Cesson et se jette dans la

Seine à Seine-Port après un trajet de 12 km, Son bassin versant couvre 5000 ha.

Le château de Saint Leu

Une gentilhommière est attestée sur le site au XVII^e siècle

Le château fait partie de la baronnie de Seine-Port, et revient donc à Mme de Montesson, comme cadeau de mariage de Louis-Philippe d'Orléans en 1773 (voir compte-rendu de la sortie du 26 mars 2022 à Seine-Port).

Il change de main de nombreuses fois. En 1858, il est acheté par Louis Déjean, propriétaire des Cirques d'Hiver et d'Été, qui installe ses animaux dans le parc en dehors des spectacles. La peintre Rosa Bonheur, qui habite à By, le fréquente et y croque les bêtes. A la mort de Louis Déjean, son associé au Cirque d'Hiver, Alphonse Brancy, achète la propriété. Il fait détruire la plupart des bâtiments en 1881, et les remplace par l'actuelle gentilhommière en 1885. Le parc du château est réaménagé et le ru du Balory détourné.

Le lavoir

Il semble que les aménagements apportés au parc par Louis Déjean aient privé les habitants de Saint Leu de leur lavoir au bord du Balory. En compensation, Louis Déjean en fait construire un en dehors du parc. A l'écart du Balory, il est alimenté par un puits. Il a servi jusqu'en 1955, date à laquelle le hameau a été alimenté en eau courante.

L'étang du Follet

Au lieu-dit Saint Leu, existait sur le Balory, en amont du parc, un moulin représenté sur les cartes anciennes (« moulin du Follet »), qui est demeuré en activité jusqu'en 1876. Il est agrandi et transformé en rendez-vous de chasse et accueille un élevage de gibier. Finalement abandonné, il était réduit à l'état de ruine dans les années 1970.

Dans les années 1980, un bassin de rétention d'eaux pluviales est créé pour éviter les inondations prévisibles du ru de Balory, suite à l'urbanisation envisagée du plateau de Brie. Une levée de terre formant barrage est aménagée en amont du parc du château, créant un lac artificiel. Le bassin devient un lieu d'hivernage pour de nombreux oiseaux. En outre, le secteur nord-ouest, comporte de nombreuses sources, formant une zone humide avec son cortège de plantes et animaux spécifiques. Des naturalistes sensibilisent les pouvoirs publics et, en 1999, l'étang est classé en Réserve Naturelle Volontaire gérée par le Syndicat d'Agglomération Nouvelle de Sénart. Fermé au public, il peut être visité à l'occasion d'animations régulièrement assurées par des associations naturalistes (dont le CNCE).

Un centre hippique s'est installé dans le bâtiment du moulin, restauré, et a érigé plusieurs dépendances à proximité de l'étang.

Le statut de Réserve Naturelle Volontaire n'a pas été maintenu, et l'étang est maintenant en visite libre.

Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes et Environs

Aspect botanique

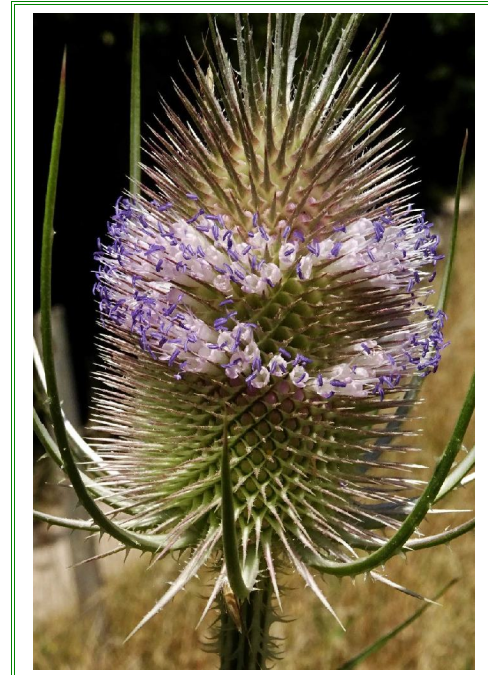
L'entretien des bordures par tonte et la sécheresse ont pratiquement fait disparaître la végétation au bord des chemins agricoles. Mais les secteurs ombragés et le voisinage de l'étang ont permis une quantité d'observations.

Liste des plantes étudiées (dans l'ordre approximatif de leur observation) :

Circée de Paris	<i>Circaea lutetiana</i>
Benoîte des villes	<i>Geum urbanum</i>
Sophora du Japon	<i>Sophora japonica</i>
Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>
Ortie dioïque	<i>Urtica dioica</i>
Plantain moyen	<i>Plantago media</i>
Tilleul à larges feuilles	<i>Tilia platyphyllos</i>
Marronnier d'Inde	<i>Aesculus hippocastanum</i>
If	<i>Taxus baccata</i>
Orme champêtre	<i>Ulmus minor</i>
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>
Clématite des haies	<i>Clematis vitalba</i>
Rosier des chiens	<i>Rosa canina</i>
Trèfle des prés	<i>Trifolium pratense</i>
Staphyllier penné (faux pistachier)	<i>Staphylea pinnata</i>
Petite bardane	<i>Arctium minus</i>
Scolopendre langue-de-cerf	<i>Phyllitis scolopendrium</i>
Bugrane rampante	<i>Ononis repens</i>
Carotte sauvage	<i>Daucus carota</i>
Armoise commune	<i>Artemisia vulgaris</i>
Berce spondyle	<i>Heracleum spondylium</i>
Origan	<i>Origanum vulgare</i>
Arum	<i>Arum sp</i>
Petite lentille d'eau	<i>Lemna minor</i>
Aubépine à un style	<i>Crataegus monogyna</i>
Mauve alcée	<i>Malva alcea</i>
Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>
Plantain lancéolé	<i>Plantago lanceolata</i>
Plantain majeur	<i>Plantago major ssp major</i>
Cirse commun	<i>Cirsium vulgare</i>
Gui	<i>Viscum album</i>
Tamier commun	<i>Tamus communis</i>
Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>
Panicaut champêtre	<i>Eryngium campestre</i>
Troène commun	<i>Ligustrum vulgare</i>
Aigremoine eupatoire	<i>Agrimonia eupatoria</i>
Millepertuis perforé	<i>Hypericum perforatum</i>
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>
Sureau yèble	<i>Sambucus ebulus</i>
Cardère sauvage	<i>Dipsacus fullonum</i>
Fusain d'Europe	<i>Evonymus europaeus</i>
Panais commun	<i>Pastinaca sativa</i>
Compagnon blanc	<i>Silene latifolia ssp. alba</i>
Bryone dioïque	<i>Bryonia dioica</i>
Verveine officinale	<i>Verbena officinalis</i>
Grand coquelicot	<i>Papaver rhoeas</i>



Bugrane rampante (*Ononis repens*)



Cardère sauvage (*Dipsacus fullonum*)


Les petites fleurs s'ouvrent en formant un anneau autour du capitule. La floraison progresse vers le haut. Le capitule creux peut héberger une larve d'insecte durant l'hiver.

Ornithologie

L'avifaune était peu active dans les champs, seuls quelques pigeons ramiers puis quelques hirondelles de fenêtre ont pu être vus. Sur l'étang, les foulques macroules étaient particulièrement nombreuses, leurs poussins quittaient le nid. Sur l'île proche de l'observatoire, plusieurs arbres morts ont confirmé la prédiction faite il y a plusieurs années : utilisés comme dortoir par la petite colonie de grands cormorans qui y séjourne, ils ont été victimes de l'acidité des fientes de ces oiseaux, nécessaire à la digestion des arêtes de poissons.

Cercle des Naturalistes de Corbeil-Essonnes et Environs

Oiseaux observés :

Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>	
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	
Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>	

Foulque macroule au nid avec un poussin

Mycologie

Les vestiges d'une amanite épineuse (*Amanita echinocephala*) vue quelques jours auparavant ont été retrouvés.

Entomologie

Capturés au moyen d'un filet, ont pu être observés de près deux papillons : un myrtil (*Maniola jurtina*) et une piéride de la rave (*Pieris rapae*).

La présence de nombreuses « libellules » a conduit à en préciser la terminologie. Il s'agit de l'ordre des odonates, qui comprend :

- les demoiselles, au corps fin, les yeux sont très séparés, déportés de chaque côté de la tête ; au repos, elles tiennent leurs ailes au-dessus du corps.
- les libellules, au corps souvent trapu, les yeux rapprochés, et qui tiennent leurs ailes ouvertes à plat lorsqu'elles se reposent.



Une demoiselle (*Coenagrion puella*)



Une libellule (*Orthetrum cancellatum*)

Lichens



Apothécies du lichen *Xanthoria parietina*

De beaux lichens orangés ont permis d'observer leurs organes de reproduction (apothécies). Dans le cas présent, il s'agit de petites coupes dont l'intérieur contient des structures tubulaires (asques) où se forment les spores reproductrices. Les lichens utilisent aussi un mode de reproduction végétative, plus efficace, par dispersion aérienne ou animale de fragments.

Un lichen est un végétal résultant de l'association intime d'un champignon et d'une algue unicellulaire, chaque composant bénéficiant à l'autre (symbiose). L'ensemble est peu exigeant et est capable de s'installer sur des milieux très pauvres. Les lichens sont de bons colonisateurs, mais sont plus ou moins sensibles à la pollution, dont ils sont des indicateurs précis.

Rédaction et photos : Alain de Guerra